

▶ 2 janvier 2019 - N°6255

PAYS: France PAGE(S):4 SURFACE:20 %

PERIODICITE: Quotidien

RUBRIQUE: Politique **DIFFUSION: 160908**

JOURNALISTE : Jannick Alimi



COMMISSIONS D'ENQUÊTE

Affaire Benalla: l'opposition veut enfoncer le clou

fois de plus, c'est l'affaire Benalla qui lui offre l'occasion de hausser le ton. Cette fois-ci, c'est la possession de ses deux passeports diplomatiques par l'ex-chargé de mission de l'Elysée, malgré son licenciement en juillet, qui émeut tant à droite qu'à gauche.

A l'Assemblée nationale, le groupe socialistes et apparentés a demandé la convocation en urgence, dès aujourd'hui, d'une commission d'enquête « au nom de la vérité, au nom d'une démocratie rénovée, au nom de la séparation des pouvoirs ». De

façon plus officieuse, le député Eric Coquerel (France insoumise) a souhaité également rouvrir la commission d'enquête, créée puis très vite dissoute cet été sur le volet 1 (les violences dont il est accusé lors d'une manifestation le ler mai) de l'affaire Benalla. « Ce serait le minimum dans une démocratie normale », a jugé l'élu de Seine-Saint-Denis.

Des requêtes vite rejetées par Yaël Braun-Pivet, présidente LREM de la commission des Lois de l'Assemblée, susceptible de se transformer en commission d'enquête. « Les dernières révélations relatives aux agissements de M. Benalla ne relevant pas du périmètre fixé en juillet », a écrit hier dans un communiqué la députée des Yvelines, après avoir fait étudier la requête par les « services juridiques de l'Assemblée nationale ».

Plus radical que les opposants de gauche, Guillaume Larrivé, député les Républicains - il s'était fait remarquer par ses auditions musclées en tant que corapporteur de la commission d'enquête en juillet – a demandé lundi la poursuite du ministre des Affaires étrangères Jean-Yves

L'OPPOSITION bouge encore. Et une Le Drian devant la Cour de justice de la République! L'élu de l'Yonne a saisi le procureur général près la Cour de cassation, mais son action semble avoir peu de chances d'aboutir : le procureur de la République a en effet ouvert une enquête préliminaire après avoir été saisi par le Quai d'Orsay lui-même, pour « abus de confiance » de la part de Benalla.

Au Sénat, en revanche, la donne pourrait changer. La commission d'enquête ouverte cet été peut juridiquement poursuivre ses travaux jusqu'à la fin du mois de janvier. Officiellement, le président de la commission, le sénateur LR Philippe Bas, ainsi que les deux rapporteurs, Jean-Pierre Sueur (PS) et Muriel Jourda (LR), ne font aucun commentaire. Mais la commission pourrait mettre les bouchées doubles selon le tour que prendra l'affaire des passeports. « Il faudra retravailler le rapport, peut-être même faire d'autres auditions », confiait, il y a quelques jours Jean-Pierre Sueur à France Bleu. Benalla en personne peut-être?

LE SÉNAT POURRAIT **METTRE LES BOUCHÉES DOUBLES**